

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2024

Saint-Dizant-du-Gua

code INSEE : 17325

536 habitants

Communauté de communes : Haute Saintonge



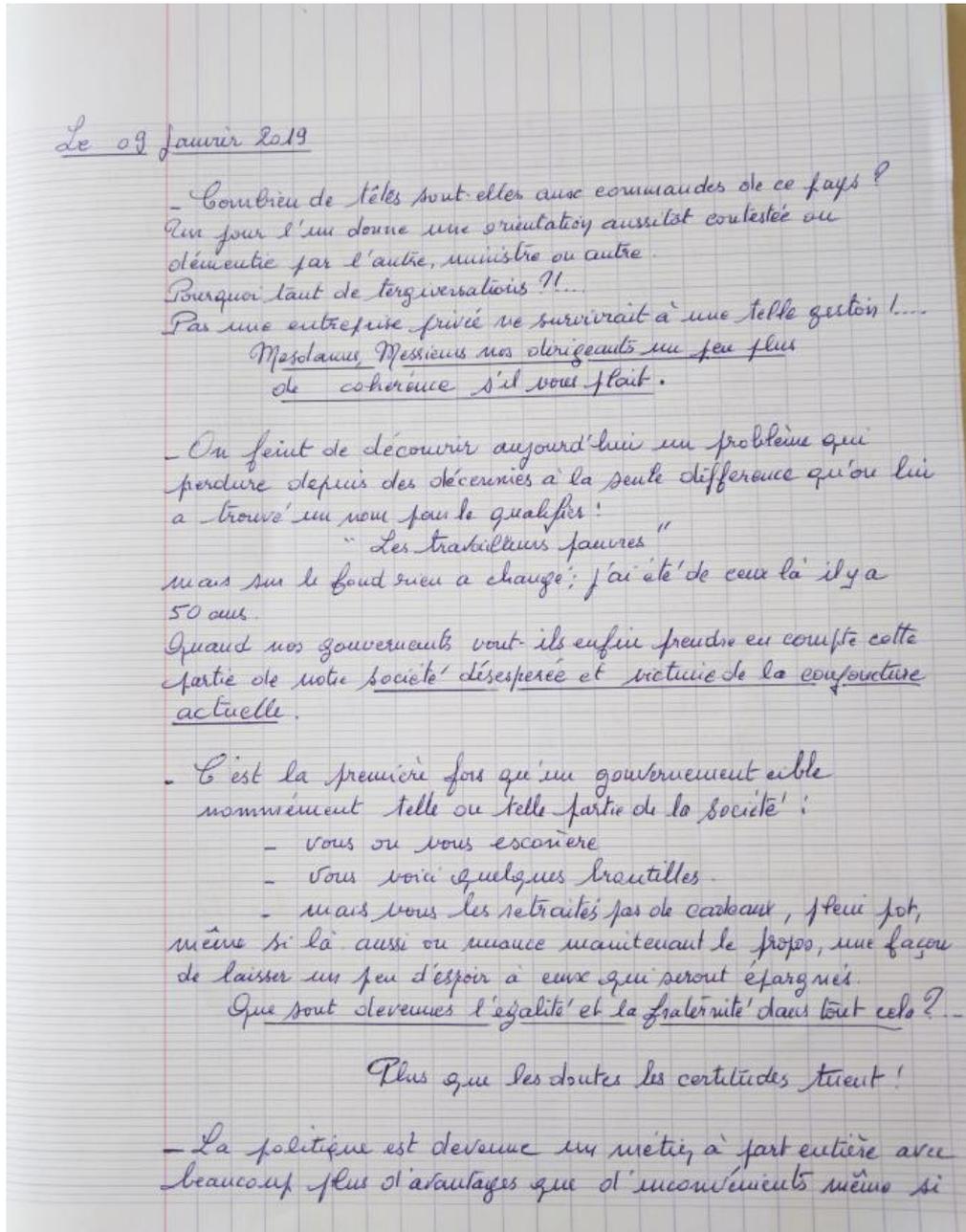
Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W310) ; copie numérique incomplète aux Archives nationales (pages tronquées).

Forme : cahier d'écolier très grand format (24x32 cm) de 96 pages, couverture rose, sans aucune mention.

Couverture AMF couleur sur la 1^{ère} page.

Titre : Cahier de doléances et de propositions.
2 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>



Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 45 lignes, 369 mots (homme)

Le 09 janvier 2019

- Combien de têtes sont elles aux commandes de ce pays ? Un jour l'un donne une orientation aussitôt contestée ou démentie par l'autre, ministre ou autre. Pourquoi tant de tergiversations ?... Pas une entreprise privée ne survivrait à une telle gestion !...

Mesdames, Messieurs nos dirigeants, un peu plus de cohérence s'il vous plaît.

- On feint de découvrir aujourd'hui un problème qui perdure depuis des décennies à la seule différence qu'on lui a trouvé un nom pour le qualifier :

"Les travailleurs pauvres",

mais sur le fond rien a changé ; j'ai été de ceux-là il y a 50 ans.

Quand nos gouvernants vont-ils enfin prendre en compte cette partie de notre société désespérée et victime de la conjoncture actuelle.

- C'est la première fois qu'un gouvernement cible nommément telle ou telle partie de la société :

- vous ou vous exonéré
- vous, voici quelques brouilles
- mais tous les retraités, pas de cadeaux, plein pot, même si là aussi on nuance maintenant le propos, une façon de laisser un peu d'espoir à ceux qui seront épargnés.

Que sont devenues l'égalité et la fraternité dans tout cela ?...

Plus que les doutes, les certitudes tuent !

La politique est devenue un métier à part entière avec beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients, même si ici ou là on entend les gémissements de nos députés ou sénateurs. On se bat quand même pour obtenir la place à grands coups de promesse et de diarrhée verbale. En face de cette réalité que peut faire le citoyen lambda ? User peut-être aussi de sa carte d'électeur, mais à qui faire confiance ?

En analysant le bilan des dernières élections nationales, quand on retire ceux qui ne veulent plus voter, ceux qui votent blanc et qui ne sont pas reconnus, les voies éparpillées dans les différentes candidatures dites d'opposition, quel pourcentage réel pour l'heureux élu ? On n'en parle pas. On affirme juste son autorité même si sa profession de foi est bafouée.

Cette démocratie est devenue obsolète. Seule subsiste une technocratie hiérarchiquement très organisée et soumise aux lobbies.

Alors : Danton ou Robespierre,

De Gaulle ou Staline !

La situation est grave mais seul le temps est peut-être porteur d'espoir.

[Prénom Nom]

2. Manuscrit, 1 ligne, 5 mots

Le 16 janvier 2019

ABOLITION DE TOUS LES PRIVILÈGES

[Initiale prénom Nom]

[FIN]